

**Le site des Ardentes : Morne plaine malgré les promesses d'un parc faites aux riverains**

L'immense site des Ardentes, champs cultivés par un agriculteur jusqu'il y a 3 ans, ressemble désormais à un aérodrome abandonné, sans âme, sinon quelques fresques réalisées sur des containers qui traînent le long d'un des kilomètres de voies carrossables fréquentées seulement tous les 15 jours par les supporters du RFCL qui peuvent y stationner. Or ce site offre une formidable opportunité de contribuer à l'objectif d'offrir à toutes le Liégeoises et Liégeois trouvent un espace public vert de qualité à 10 à pied.

Et pourtant : il y a plus de 2 ans déjà, la Ville a fait la promesse aux riverains, qu'en contrepartie des nuisances durant quelques semaines d'été, le site serait transformé en parc public. Or, à ce jour on n'y trouve nulle trace du moindre aménagement : ni banc, ni un seul arbre ou poubelle, et encore moins d'espaces de jeu, de parcours Vita, de boulo-drome...Rien !

En juin 2023, la députée régionale Veronica Cremasco a interrogé le Ministre de l'aménagement du territoire, Monsieur Borsu si la Ville ou les Ardentes avaient introduit une demande de permis pour les aménagements pérennes et les projets annoncés ?

La réponse du Ministre était claire : Non, le fonctionnaire délégué Liège 1 n'avait à ce jour rien reçu. Ni demande, et a fortiori ni projets et descriptifs de ceux-ci.

Or, d'après ce qu'il lui semblait, les aménagements déjà réalisés nécessitaient un permis d'urbanisme.

Le ministre a conclu en annonçant qu'un constat serait effectué sur place après le démontage de la 2<sup>e</sup> édition du Festival et qu'une mise en demeure pour se mettre en ordre pourrait s'en suivre.

Monsieur le Bourgmestre, nos questions sont les suivantes :

- Un tel rapport, commandé par la RW vous est-il parvenu, et si oui quel en est la teneur ?
- Une demande de permis a-t-elle été exigée et réalisée ?
- Où en est le projet d'aménagement d'un parc promis, accessible au public durant les 10 mois non concédés aux Ardentes, soit de début août à fin mai ?
- Ne pensez-vous pas qu'un espace vert d'une telle taille mérite mieux que cet état de morne plaine, et qu'une promesse réitérée doit être suivie d'effets ?

**Guy Krettels, conseiller communal vert Ardent**